CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE MADELEINE-BERGERON
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS
SÉANCE DU 26 septembre 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 26 septembre 2023 à 19h, au local 227 de l'école Madeleine-Bergeron.

Présences :

Mesdames	Christine Garcia	Directrice de l'établissement
	Isabelle Houde	Directrice adjointe de l'établissement
	Christine Genois	Représentante des parents
	Caroline LeBlanc	Représentante des parents
	Isabelle Langlois	Représentante des parents
	Marie-Dominique Boivin	Représentante du personnel enseignant de Madeleine-Bergeron
	Alexandra Thibault	Représentante du personnel enseignant de l'Onyx
	Chantal April	Représentante de la communauté
Absences :	M. Guillaume Chénard	Représentant du personnel professionnel
	Sophie Bélanger	Représentante des parents
	Marie-Michèle Morin	Représentante du personnel de soutien

---

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Isabelle Langlois souhaite la bienvenue à tous les membres. Il est 19h.

Résolution : CE 23-09-26-01

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu de la séance du 29 août 2023
4. Suivis du compte-rendu de la séance du 29 août 2023
5. Parole au public
6. Informations de la Présidence
   Informations de la Direction
7. Formation pour les membres du CÉ

8. Élection de la présidence et de la vice-présidence
9. Règles de régie interne
10. Calendrier des rencontres
11. Dénonciation d'intérêt
12. Formulaire de renseignements personnels sur les membres
13. Projet éducatif EMB et Onyx
14. Budget fonctionnement CÉ
15. Budget initial Onyx et Madeleine-Bergeron
16. Unité pédagogique l'Onyx
17. Demandes de sorties Onyx et EMB
18. Fiche 16
19. Varia
    - 19.1 Best Buy
    - 19.2 Suivi CHUL
    - 19.3 Contrat de location de l'école
    - 19.4 Photo scolaire
20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Caroline LeBlanc , appuyé par Christine Genois, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec deux ajouts au point 19 : Varia

19.3 Contrat de location de l'école Madeleine-Bergeron à l'équipe de production de l'émission *À propos d'Antoine*.
19.4 Photo scolaire

Résolution : CE 23-09-26-02

IL EST PROPOSÉ par Mme LeBlanc et appuyé par Mme Langlois d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Suivi(s) et adoption du compte-rendu de la séance du 29 août 2023

Résolution : CE 23-09-26-03

IL EST PROPOSÉ par Mme LeBlanc et appuyé par Mme Genois d'adopter le compte-rendu de la séance du 29 août 2023 avec quelques corrections qui apparaîtront sur la version finale.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivis du procès-verbal du 29 août 23

Mme Garcia apporte des précisions par rapport au point : Frais chargés aux parents.
Les photocopies seront comptabilisées et un suivi sera fait pour justifier le montant demandé aux parents chaque année.

5. Parole au public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. Informations

de la Présidence

Mme Langlois souhaite la bienvenue aux membres du CÉ. Elle souligne l'excellent travail des membres du personnel scolaire et de la réadaptation de l'école Madeleine-Bergeron en cette rentrée scolaire extraordinaire (28 nouveaux élèves).

de la Direction

Mme Garcia explique aux membres du CÉ les différents enjeux de la présente année scolaire (augmentation et accueil de nouveaux membres du personnel, problématique au niveau du transport en voie de se résoudre, sécurité des élèves, etc.).

Le gala Forces Avenir aura lieu le jeudi 28 septembre 2023. Véronique Messier (catégorie *Personnel engagé*) et Bastien Huard (catégorie *Projet engagé*) seront présents.

La direction présente aux membres du CÉ la vidéo d'Antoine Parent-Bédard remettant un prix lors du dernier *Gala des Prix Gémeaux*.

Suzie Boivin et Sarah Bouchard ont participé à l'enregistrement d'un balado qui sera diffusé dans le cadre de la série *À propos d'Antoine*.

Le Centre de services scolaire des Découvreurs aimerait qu'un parent de l'école Madeleine-Bergeron siège sur le comité EHDAA du CSSDD. L'intérêt de certains parents à l'extérieur du CÉ sera sondé.

7. Formation pour les membres du CÉ
Fiches 1-2-3-4

Ces formations sont obligatoires pour tous les nouveaux membres du CÉ.

8. Élection de la présidence et de la vice-présidence

Présidence

Mme Caroline LeBlanc propose la candidature de Mme Isabelle Langlois pour pourvoir ce poste. Mme Langlois est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée d'un an.

Vice-présidence

Mme Langlois propose Mme Genois à la vice-présidence. Mme Genois est élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'établissement de l'école.

Résolution : CE 23-09-26-04

IL EST PROPOSÉ par Mme LeBlanc et appuyé par Mme Boivin que mesdames Langlois et Genois soient élues respectivement au poste de présidente et vice-présidente.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Règles de régie interne

Mme Garcia propose d'ajouter les règles d'élection en annexe aux règles de régie interne. Elle suggère également d'ajouter une procédure pour présenter des demandes de sorties entre les séances du CÉ.

Résolution : CE 23-09-26-05

> **IL EST PROPOSÉ par Mme Genois et appuyé par Mme LeBlanc d'adopter les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.**
> **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

10. Calendrier des rencontres

La directrice dépose un projet de calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Les rencontres en présentielles ou en virtuelles seront maintenues à 19h00.

- 26 septembre 2023
- **30 octobre 2023** (exceptionnellement le lundi pour éviter une rencontre le soir de l'Halloween)
- 28 novembre 2023 via la plateforme TEAMS
- 23 janvier 2024 via la plateforme TEAMS
- 20 février 2024 via la plateforme TEAMS
- 2 avril 2024
- 7 mai 2024
- 4 juin 2024
- 27 août 2024

Résolution : CE 23-09-26-06

> **IL EST PROPOSÉ par Mme LeBlanc et appuyé par Mme Genois d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024.**
> **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

11. Dénonciation d'intérêt

Les membres du CÉ doivent remplir et remettre à Mme Garcia le formulaire de dénonciation des intérêts.

12. Formulaire de renseignements personnels sur les membres

Les membres du CÉ doivent remplir et remettre à Mme Garcia le formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels.

13. Projet éducatif EMB et Onyx

Fiche 5

Un comité de pilotage est formé dans chaque établissement. Le nouveau projet éducatif devra être adopté pour janvier 2024. Le comité se rencontrera sous peu pour poursuivre le travail débuté l'an dernier. Le projet éducatif de l'Onyx sera revu.

14. Budget fonctionnement CÉ

Mme Garcia explique que le budget du CÉ doit être dépensé avant la fin de chaque année scolaire puisque les sommes résiduelles ne sont pas transférables d'une année à l'autre.

Le budget de fonctionnement du CÉ sera présenté lors de la prochaine rencontre. Mme Garcia propose que les procès-verbaux soient rédigés par Mme Houde et Mme Boivin. Celles-ci seront compensées (montant alloué à la rédaction).

Résolution : CE 23-09-26-07

> **IL EST PROPOSÉ par Mme LeBlanc et appuyé par Mme Chantal April d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ pour l'année 2023-2024.**
> **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

15. Budget initial Onyx et Madeleine-Bergeron

Fiche 23 (la présentation suivra en octobre)

Mme Garcia mentionne que pour l'instant, il n'y a pas d'enjeu budgétaire du côté de l'Onyx. À Madeleine-Bergeron, la direction s'assure actuellement que tous les fonds disponibles sont bien utilisés afin d'éviter un budget déficitaire. Le budget sera présenté lors de la prochaine séance.

16. Unité pédagogique l'Onyx

Mme Garcia informe les membres du CÉ qu'il y a plusieurs nouveaux membres du personnel dans l'équipe de l'Onyx. Cette année, 10 nouvelles élèves fréquentent l'Unité pédagogique. Mme Thibault, enseignante à l'Onyx, explique aux membres du CÉ la réalité, parfois difficile, des élèves.

17. Demandes de sorties (Onyx et EMB)

Aucune demande de sortie

18. Fiche 16

Dépôt du document au cartable du conseil d'établissement.

19. Varia

19.1 Best Buy (projet robotique)

Best Buy offre une bourse de 15 000$ pour des projets en lien avec la technologie. Les parents de l'école ainsi que les membres du personnel de l'école Madeleine-Bergeron ont été sondés. Une demande sera faite en lien avec les projets soumis.

19.2 Suivi CHUL

L'unité pédagogique du CHUL connaît un bon début d'année. Un deuxième enseignant à 50% sera embauché, étant donné que l'enseignante actuelle ne peut répondre à toutes les demandes. Un local plus grand a été attribué au service d'enseignement.

19.3 Contrat de location de l'école (série *À propos d'Antoine*)

Mme Garcia mentionne qu'un tournage d'un épisode de cette émission aura lieu les 6, 7 et 8 octobre prochains. Quelques locaux seront ciblés. Un montant de 3449$ sera versé à l'école en guise de compensation.

Résolution : CE 23-09-26-08

IL EST PROPOSÉ par Mme Genois et appuyé par Mme LeBlanc d'approuver la location de l'école.

19.4 Photo scolaire

Les parents membres du CÉ aimeraient que la photo scolaire se déroule plus tôt dans l'année. La direction va contacter la compagnie qui a réalisé les beaux clichés des élèves l'année dernière et voir si la photo scolaire ne pourrait pas avoir leu plus tôt.

20. Levée de l'assemblée

Mme Isabelle Langlois remercie les membres de leur participation à la séance. La levée de l'assemblée est soumise à 21h00.

_____	_____
Isabelle Langlois, présidente	Christine Garcia, directrice